

que je crois qu'il y a encore quelque chose à prendre dans le manuscrit de De la Mure, mais parce que je reconnaissais au contraire maintenant que, dans mon admiration juvénile, je lui ai trop emprunté jadis, croyant que la Révolution avait détruit tous les documents historiques, et que ce livre était pour nous la loi et les prophètes. La vérité est que notre bon chanoine n'entendait rien à l'histoire antérieure au seizième siècle. C'est chez lui, par exemple, que j'ai pris l'idée baroque (que m'emprunte à son tour naïvement M. Roux, p. 516) de la division du comté de Lyon entre les fils de Guillaume I^r, au dixième siècle, pour expliquer l'origine du Beaujolais et du Forez! En réalité, hors les actes qu'il nous a conservés, le livre de De la Mure (j'entends parler seulement de son *Histoire des comtes de Forez*, le moins précieux de ses manuscrits, à mon avis) me semble peu important, et sa publication sera d'autant plus fâcheuse pour la réputation de l'auteur, qu'elle sera exécutée d'après une très-mauvaise copie, qui n'a pas été revue par lui. La portion la plus intéressante, les *preuves*, fourmille de fautes grossières et d'omissions. Il eût été possible, il est vrai, de rectifier ces textes, puisque les actes originaux existent encore pour la plupart; mais, quoique j'aie indiqué le dépôt public où ils se trouvent, l'éditeur de De la Mure ne prendra sans doute pas la peine de venir les lire; car ses études ne l'ont pas préparé à ce genre de travail, qui d'ailleurs demande une vocation toute particulière. Au reste, s'il s'y décidait, il aurait bien vite renoncé à publier les fragments informes de De la Mure, à la vue de ces richesses immenses qui ont été inconnues à notre ancien historien. On trouve tout là: traités de paix, établissements de marchés, clôtures de villes, chartes d'affranchissement, etc. Parmi les pièces de la dernière catégorie que je viens de mentionner, je citerai particulièrement la charte d'affranchissement de Montbrison, dont j'ai eu le regret de ne donner dans le temps qu'un extrait, d'après De la Mure, et dont je possède maintenant une copie intégrale, prise par moi sur l'original. Voilà pourquoi je pense qu'il y a quelque chose de mieux à faire que de publier le manuscrit de De la Mure, quelque respectable qu'il soit. Suivant